

fait que son programme d'assistance technique n'a pu pourvoir à la formation d'un assez grand nombre d'opérateurs radio pour satisfaire les besoins du ministère des Transports?

M. Graftey: C'est une déclaration et non une question.

M. l'Orateur: La question de l'honorable député présuppose un fait et tend à amorcer un argument à ce sujet. A mon avis, la question de l'honorable député ne se classe pas parmi celles qu'on peut poser oralement. S'il veut des renseignements sur un fait, je lui permettrai de s'informer.

L'hon. M. Hellyer: A propos du point du Règlement que vous avez soulevé, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que je ne suppose pas un fait. Ma question se rattache à un fait qui a été établi ici par le gouvernement en réponse à une question marquée d'un astérisque; le fait dont il est question, c'est qu'il a fallu faire de l'annonce au Royaume-Uni en vue de recruter des opérateurs radio, parce qu'il en manque ici au pays, même après avoir annoncé que des postes étaient disponibles.

M. l'Orateur: A mon avis, par sa question, l'honorable député demande qu'on exprime des vues sur une série de faits qu'il affirme, ce qui est de nature à amorcer un argument plutôt qu'à renseigner.

L'hon. M. Hellyer: Je veux savoir pourquoi il en est ainsi.

M. l'Orateur: Je donne la parole à l'honorable député de Timmins.

LES INONDATIONS

TIMMINS (ONT.)—DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. W. Martin (Timmins): J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Vu les graves inondations qui se sont produites dans le township de Mount Joy près de Timmins, à la suite desquelles la Croix-Rouge a considéré ce township comme une région sinistrée, et vu que plus de 300 familles ont dû être évacuées de leurs foyers inondés, le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le gouvernement songe à apporter une aide financière, à l'exemple des autorités provinciales et municipales, afin de pourvoir à la subsistance et au rétablissement des victimes de ce désastre?

L'hon. Howard C. Green (premier ministre suppléant): Tous les membres de la Chambre, j'en suis sûr, ont été consternés d'apprendre la nouvelle de ce désastre dans la région de Timmins et désirent exprimer leur sympathie aux sinistrés. En pareil cas, c'est la province

qui doit normalement faire une demande de secours lorsqu'il se produit un désastre national. Si la province faisait une telle demande, on lui accorderait, bien entendu, toute l'attention voulue.

(Plus tard)

M. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Étant donné le nouveau danger imminent d'un grand désastre si les barrages de la rivière Mattagami, en amont de Timmins, devaient céder, le ministre pourrait-il dire si son ministère est prêt à venir promptement en aide à cette région?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le ministère sera prêt à fournir de l'aide si demande lui en est faite par les voies normales, c'est-à-dire si le gouvernement de la province s'adresse à l'officier commandant général de la région, qui est établi à Oakville et qui dispose des ressources nécessaires pour fournir cette aide.

LES ÉDIFICES PUBLICS

WINDSOR (ONT.)—QUESTION AU SUJET DE LA LENTEUR DES TRAVAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. N. L. Spencer (Essex-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. L'achèvement de l'édifice public à Windsor a été retardé et je demande au ministre s'il est au courant de ce retard et s'il peut en fournir l'explication à la Chambre?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Je tiens à féliciter l'honorable député d'Essex-Ouest de l'assiduité avec laquelle il s'occupe des intérêts de Windsor. En réponse à sa question, je dois dire que ce n'est qu'hier soir que la société de construction a interrompu temporairement ses travaux à l'égard du nouvel édifice fédéral à cet endroit, à cause de certaines difficultés relatives au cloisonnement. Nous espérons que les travaux reprendront lundi prochain.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il me dire s'il a reçu ma communication dans le même ordre d'idées que la question que lui a posée l'honorable député d'Essex-Ouest?

L'hon. M. Walker: Monsieur l'Orateur, j'ai été très étonné de ne recevoir aucune communication de l'honorable député.

QUESTIONS OUVRIÈRES

INTERPELLATION SUR LES OFFRES D'EMPLOI

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre du Travail? Le ministre peut-il dire